

Ministère d'Etat

Paris le 31 Mai 1853

47

Beaux-Arts  
Sommaire

Monsieur le Directeur, M<sup>r</sup> Alaux, Notaire principal,  
a adressé, par lettre du 14 du Courant, le Compte Général des  
recettes et dépenses de l'Académie Impériale de France à Rome  
pour l'exercice 1852 présentant un excédant de dépenses  
de 690 fr. 26<sup>cs</sup>.

Ce Compte a été transmis, après vérification, comme  
appartenant à la liquidation des dépenses de l'exercice 1852,  
à M<sup>r</sup> le Ministre de l'Instruction, pour être revêtu des  
formes prescrites par les lois de finances. Aussitôt que  
cette formalité aura été remplie, il vous en sera adressé une  
ampliation approuvée.

En attendant, je vous prie de prier M<sup>r</sup> le Ministre des  
finances de vous faire verser, par le Trésor du Corps  
législatif français en Italie, sur votre reçu, la somme  
de 690 fr. 26<sup>cs</sup>, pour solder les dépenses de  
l'Académie Impériale de France à Rome pendant l'année  
1852.

Agreez M<sup>r</sup> le Directeur l'assurance de ma haute considération  
et distinguée

Le Ministre d'Etat  
Ainsi Signé Achille Fould

Le 13 Juin 1853

Au bas est écrit: M<sup>r</sup> Schmetz Directeur de l'Académie Impériale de France à Rome